

COMMUNIQUE DE PRESSE – 16 octobre 2021

Deux sources revitalisées au Noirmont

Parc naturel
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch



Légende : La source située sur le pâturage des Côtes a été présentée ce samedi 16 octobre, par Aménat et le Parc du Doubs. Quelques arbres seront plantés à la fin de l'automne le long du ruisseau de source.

Deux sources ont été revitalisées mi-août sur le territoire communal du Noirmont, dans les pâturages du Cerneux-Crétin et des Côtes. Les travaux, coordonnés et financés en majorité par le Parc du Doubs, ont été réalisés par l'entreprise Aménat. Plusieurs représentants de la commune du Noirmont ainsi que les agriculteurs concernés ont été étroitement inclus depuis le début du projet.

Sur deux pâturages communaux du Noirmont, un suintement et une résurgence ont été identifiés comme ayant un riche potentiel par le recensement effectué depuis 2016 sur tout le territoire du Parc. Ces deux sources ont été clôturées afin d'éviter le piétinement du bétail et des mesures supplémentaires ont été mises en place afin de permettre aux agriculteurs exploitants de pouvoir continuer à abreuver leurs bêtes. Deux chambres de captage et un abreuvoir ont été retirés, permettant ainsi à la zone humide de se développer naturellement. En remplacement, les ruisseaux en aval des deux sources ont été partiellement captés, laissant néanmoins un débit résiduel pour le biotope, et permettent l'alimentation d'abreuvoir avec flotteur, et le stockage dans une citerne pour la source des Côtes. 90% des coûts de ces deux revitalisations ont été pris en charge par le Parc du Doubs, les 10% restants par la commune du Noirmont.

Une biodiversité très spécifique aux sources

Les milieux fontinaux abritent une biodiversité très spécifique et fragile, tant faunistiques comme les larves trichoptères, plécoptères et éphémères que floristiques comme les populages, dorines, véroniques des ruisseaux, etc... La revitalisation des sources est utile pour sauvegarder certaines espèces rares qui y vivent, mais permet aussi de renforcer la qualité des cours d'eau en général. Cette mesure renforce donc d'autres actions entreprises par les cantons et les communes à plus large échelle (revitalisations de cours d'eau, amélioration de la qualité écologique des rivières, etc.).

Recensement des sources depuis 2016

Les milieux des sources, les sources elles-mêmes et les marais suintants ont très vite été identifiés comme nécessitant des mesures de protection urgentes dans le cadre du projet-pilote d'Infrastructures écologiques mené dans les Parcs du Doubs et Chasseral. Dès 2016, la chasse aux sources invitait les bénévoles impliqués à parcourir les 70% du territoire des deux parcs encore vierges de toute prospection. Du côté du Parc du Doubs, le recensement a été poursuivi, portant à 675 le nombre de sources répertoriées en tout. Le territoire jurassien du Parc a été totalement inventorié quand la partie neuchâteloise nécessite encore un travail de recensement qui sera terminé d'ici 2022. Les sources sont inventoriées selon un protocole permettant d'évaluer leur atteinte et la richesse de la biodiversité qu'elles abritent. Les sources à haut potentiel sont ensuite protégées afin de favoriser leur dynamique naturelle.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Carine Beuchat
+41 (0)79 463 28 21
carine.beuchat@parcdoubs.ch